



AVIS PUBLIC

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL **EN VERTU DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1006**

Le conseil municipal de la Ville de Terrebonne, lors d'une séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra à la salle Leclerc du Centre Guérin, 6900, rue Guérin, Ville de Terrebonne, le **lundi 9 avril 2018 à 19 h 30**, statuera sur la demande d'usage conditionnel suivante, dans le but de permettre:

792, rue Saint-Louis Lot 2 441 851	L'usage résidentiel au rez-de-chaussée d'un nouvel immeuble projeté sur la rue Sainte-Marie.
---------------------------------------	--

Toute personne intéressée pourra se faire entendre devant les membres du conseil municipal relativement à cette demande d'usage conditionnel lors de cette séance du conseil.

Cet avis est également disponible sur le site internet de la Ville de Terrebonne sous la rubrique « Avis légaux ».

Fait à Terrebonne, ce 21^e jour du mois de mars 2018.

Le greffier,

Denis Bouffard, avocat
